



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

organes humains

Question écrite n° 58898

Texte de la question

M. Philippe Briand appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'inquiétude grandissante de la Fédération nationale des associations pour le don d'organes et de tissus humains quant à l'évolution des transplantations dans notre pays. Il lui rappelle qu'un certain nombre de promesses avaient été faites par Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité, en juin 2000, promesses qui à ce jour n'ont pas vu leur traduction en termes budgétaires, en termes strictement médicaux, en termes de politique de communication et d'information. Il insiste tout particulièrement sur le fait que le manque de greffons est en partie dû au manque de moyens humains et financiers de l'hôpital public, que depuis plusieurs années le fichier des volontaires aux dons de moelle est insuffisant faute de crédits, enfin que la journée d'information prévue l'année passée a été décidée unilatéralement par l'Etablissement français des greffes et que l'allocation budgétaire prévue à cet effet a été purement et simplement refusée. Il lui demande donc quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour remédier à ces difficultés et faire en sorte que la France rattrape un retard considérable dans un domaine de la santé publique aussi important que celui du don d'organes et de tissus humains.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Briand](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58898

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mars 2001, page 1493